

SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ  
PATRIMOINE SUISSE  
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA  
PROTECCIUN DA LA PATRIA

**PRIX WAKKER 2006**

Une stratégie d'aménagement claire, un développement urbain soigneux et de grande qualité.

<b>Ville</b>	Delémont
<b>Situation</b>	Gros Seuc
<b>Population</b>	12,000 hab
<b>Site d'étude</b>	5.5 ha
<b>Site de projet</b>	3.5 ha

**THEME**

Le Canton du Jura, situé à l'ouest de la Suisse fait partie de l'Arc jurassien et de l'Espace Mittelland qui se situe entre les deux pôles économiques les plus importants d'Europe : le Bade-Wurtemberg et la Régio Basiliensis au nord-est, la région Rhône-Alpes et la Région lémanique au sud-ouest.

Le Canton du Jura, d'une manière générale, bénéficie d'un environnement naturel bien préservé. Cette situation propice à une bonne qualité de vie est un atout essentiel pour le développement économique de la région en général et de l'agglomération.

Delémont, capitale de la République et Canton du Jura, est située au centre du quadrilatère formé par les villes proches de Bâle, Bienne, La Chaux-de-Fonds et Belfort.

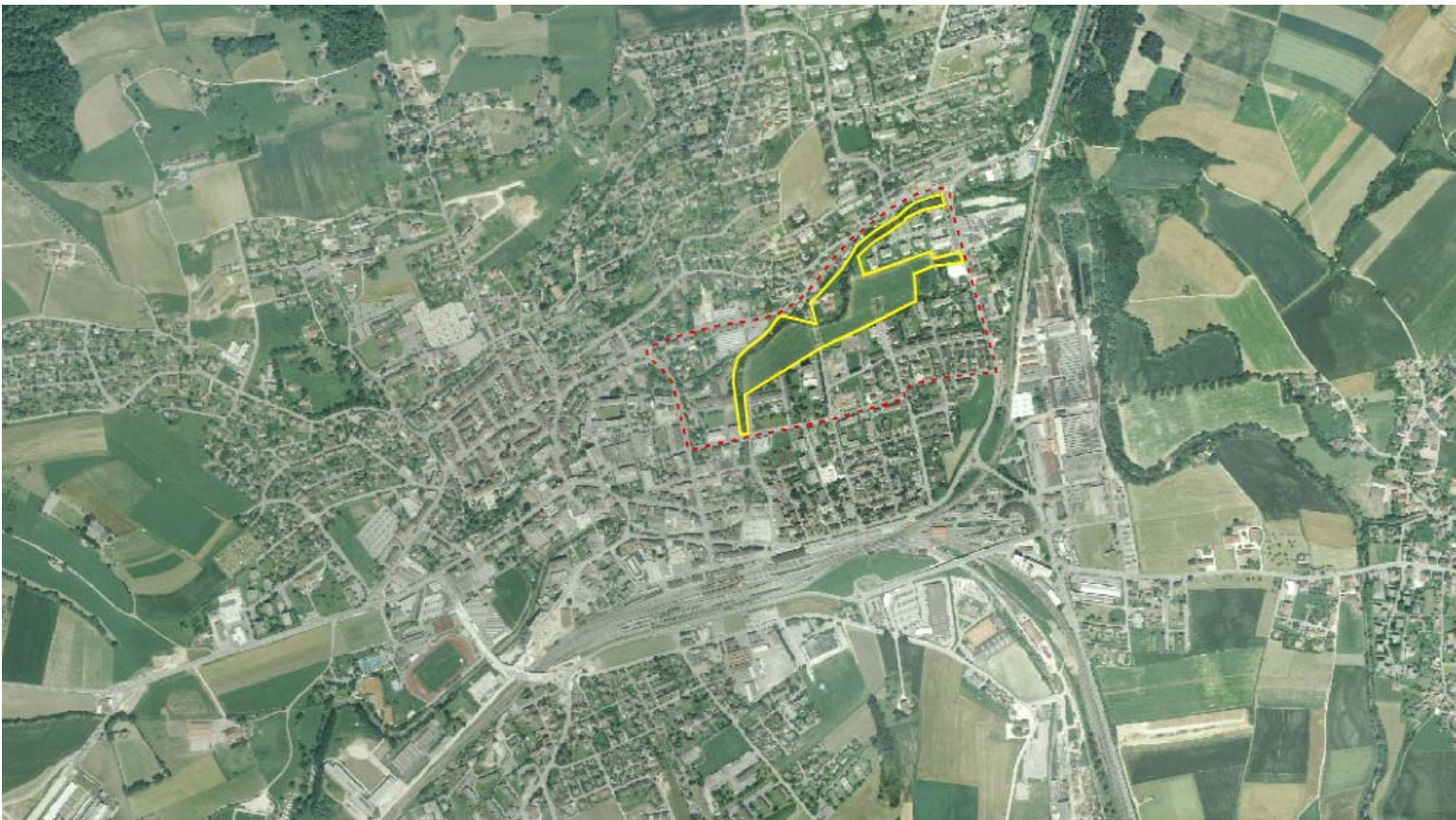
Au-delà des limites de son urbanisation Delémont présente un environnement naturel attractif et joue, dans ce sens, le rôle d'une " ville à la campagne ".

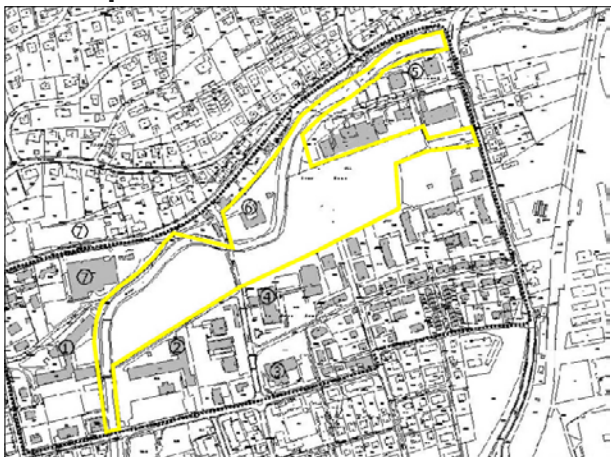
De par la taille de ses composantes urbaines et architecturales, l'agglomération de Delémont offre un cadre de vie particulièrement accueillant.

**ECHELLE TERRITORIALE : CONURBATION**

Bien desservie par le rail et bientôt par l'autoroute A16 (Transjurane), Delémont compte quelques 12'000 habitants et constitue le centre d'une agglomération de 10 communes, totalisant 25'000 habitants.

En tant que centre régional, capitale et principal pôle économique du Canton, Delémont a un rôle-clé à jouer afin de mettre en œuvre la politique cantonale et de se doter d'un centre urbain aussi fort que possible afin de polariser sur le canton le maximum d'activités économiques, culturelles et de services.





**ECHELLE URBAINE : SITE D'ETUDE**

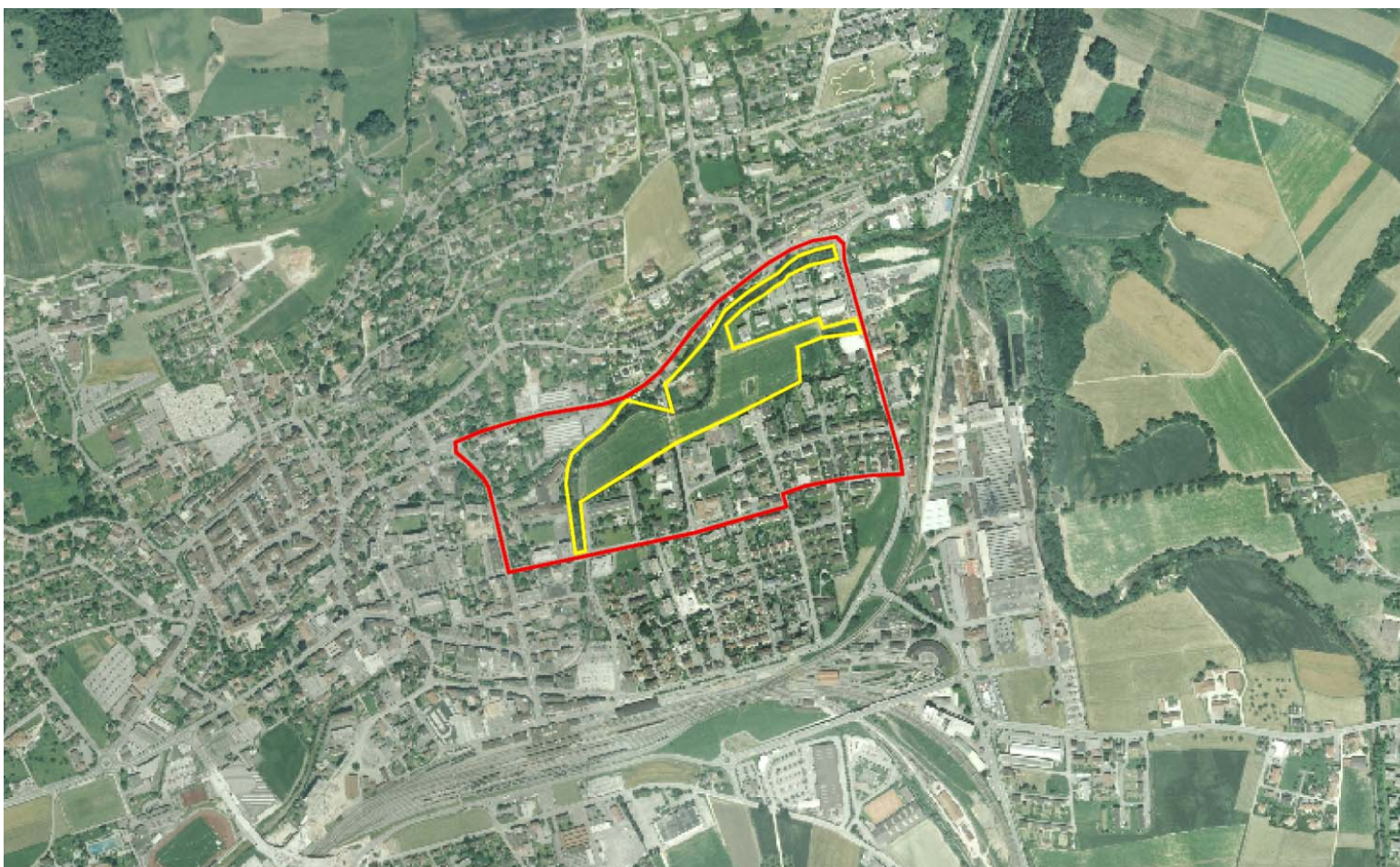
Autour de la Vieille Ville, centre historique admirablement restauré, se sont développés le quartier commercial de la gare en zones résidentielles de détente et de loisirs.

Le site se trouve dans un secteur stratégique, à proximité immédiate du centre-ville, dans un environnement bâti, naturel et paysager.

Les terrains concernés qui sont en zone à bâtir depuis plusieurs décennies restent inexploités. A noter la présence d'un cours d'eau, situé en limite nord et ouest du périmètre de réflexion et pour lequel, dans le cadre de la carte des dangers, des mesures d'aménagement devront impérativement être prises au cours des prochaines années.

Intentions programmatiques :

- Renforcer les modes de déplacement doux entre les différents quartiers de la ville.
- Utiliser au mieux les terrains disponibles, valoriser les espaces publics environnants (cours d'eau en particulier).



**ECHELLE DE PROXIMITE : SITE DU PROJET**

Le site d'intervention est limité au nord et à l'ouest par un cours d'eau, la Sorne. Il comprend un bâtiment qui doit être maintenu et réaffecté (anciens abattoirs), une zone d'utilité publique ainsi que des terrains à bâtir, le tout situé en zone inondable lors de crues. Mis à part ce bâtiment, le site est libre de construction.

Il se trouve à 10 minutes de la gare et les immeubles d'habitation qui le bordent sont dotés de parkings répondant aux besoins des habitants.

Intentions programmatiques :

- Aménagement de la zone d'utilité publique en espace de détente (zone inondable-biotope, parc urbain)
- Développement d'activités mixtes de logements novateurs et exemplaires
- Réaffectation du bâtiment existant pour un équipement public (culturel, social, etc.).



